



**DISTRICT
GRAND VAUCLUSE
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03
E-mail : secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

INFORMATIONS IMPORTANTES :

ANNULATION DES RENCONTRES

A la suite de l'annonce par le Président de la République des mesures sanitaires de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19, la FFF a pris la décision de suspendre l'ensemble des compétitions de Ligues, de Districts, des championnats nationaux du National 3, du National 2, de la D2 féminine, des Coupes de France masculine et féminine, et des championnats nationaux de jeunes (féminins et masculins) jusqu'au mardi 1er décembre :

« Toutes les rencontres qui ne pourront se jouer durant cette période seront reportées à des dates ultérieures, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Les championnats du National, de la D1 Arkema et de la D1 Futsal ne sont pas concernés par cette décision. Les matchs pourront donc se jouer, à huis clos.

Les rencontres internationales initialement prévues de l'Equipe de France, de l'Equipe de France Féminine et des Espoirs sont également maintenues.

Le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie ».

Au niveau du district ;

Nous savons les difficultés que rencontrent les clubs sur un grand nombre de points.

Le Comité Directeur reste mobilisé pendant ce nouveau confinement.

Les REFERENTS DE PROXIMITE restent à votre écoute pour vous accompagner.

De nouvelles réunions vont avoir lieu au niveau de la ligue, de la LFA et de la Fédération.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur les évolutions concernant notre sport.

En ces moments difficiles et plus que jamais, la solidarité et l'entraide doivent prévaloir.

Prenez soins de vous et de vos proches.

**COMPTE TENU DE LA SITUATION CONCERNANT LE CORONAVIRUS,
LE DISTRICT GRAND VAUCLUSE EST FERMÉ AU PUBLIC
JUSQU'À NOUVEL ORDRE.**

Nous sommes joignables par mail (secretariat@grandvaucluse.fff.fr)



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 33

DU 7 Mai 2021



COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel. L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Comité de Direction

Réunion du : Lundi 3 Mai 2021 par voie de VISIOCONFERENCE

Membres Présents : MM. SERRE - BENOIT – RIPPERT – ABOU KHALIL - STEFANINI - BOUVERAT - ALLIO – GHZAL - BEN ALI – GUIGUE - MANIERE – BERTHELOT - MAKHECHOUHE MMES MACARIO – GARCIA – RAOUX

Excusés : MM. FOURNIER – SARDO

Assiste : M. SALIH (Directeur Administratif)

-MISE EN INACTIVITE TOTALE

Le club de BOUCHET US nous informe au travers d'une correspondance en date du 24 Mars 2021 de sa non-activité totale pour la saison 2021-2022

Compte rendu des réunions de secteur par visioconférence

Secteur Sud

Réunion du 20/04/2021

Présents : BONNIEUX FC - LACOSTE NUS - GORDES - PAYS D'APT - GOULT ROUSSILLON - CHEVAL BLANC - CAVAILLON ARC - CALAVON - PERTUIS- TOUR D'AIGUES - VILLELAURE- ES SUD LUBERON

Absents : JS APT- CAVAILLON PHENIX – LES VIGNERES FC - OPPEDE MAUBEC - CADENET LUBERON- CUCURON

67% de présence

Secteur Bouches du Rhône

Réunion du 21/04/2021

Présents : MAILLANE - - ST JEAN DU GRES - BARBENTANE - BOULBON FC - ST ETIENNE DU GRES - ST REMY - MOLLEGES - EYRAGUES - ROGNONAS - AUREILLE – GRAVESON - VAL DURANCE - SAINT ANDIOL - CABANNES FC - NOVES

Absents : MOURIES - MAUSSANE - TARASCON FC - TARASCON SC - EYGALIERES - PLAN ORGON- CABANNES CO - PALUDS DE NOVES

65% de présence

Secteur Centre

Réunion du 22/04/2021

Présents : AVIGNON US - AVIGNON AC - VILLENEUVE - CAUMONT- MONTFAVET - LE THOR - GADAGNE SC -

Absents : AVIGNON CFC - AVIGNON OUEST - AVIGNON FRANCO TURQUE - BARTHELASSE - LES ANGLES - MISTRAL ACADEMIE- MORIERES

50% de présence

Secteur Nord

Réunion du 27/04/2021

Présents : COURTHEZON - CAROMB - DENTELLES – E AUBUNE - LORIOLO – VENTOUX SUD - CAMARET - ORANGE FC - VIOLES - BOLLENE RB - SERRES CARPENTRAS

Absents : CARPENTRAS - SARRIANS - CADEROUSSE - JONQUIERES - ORANGE GRES - BOLLENE FOOT - LAPALUD - PIOLENC

58% de présence

Réunion du 28/04/2021

Présents : MONDRAGON – MORNAS - AUTRE PROVENCE - MIRABEL - NYONS - ST ROMAIN – SAHUNE - MINOTS DU VASIO – PROVENCE RC - RICHERENCHES - SERIGNAN -

Absents : CAIRANNE - MALAUCENE - RASTEAU - VAISON LA ROMAINE - VISAN - VALREAS

65% de présence

Secteur Centre

Réunion du 29/04/2021

Présents : SAINT SATURNIN LES AVIGNON - ISLE BC - LE PONTET AC VEDENE - BEDARRIDES - ENTRAIGUES US - SAINT DIDIER/PERNES ESP- CHATEAURENARD FA

Absents : ALTHEN - ENTRAIGUES FC - LE PONTET GD AVIGNON 84 -SORGUES - VELLERON - MONTEUX O - MONTEUX FC - TRAVAILLAN

47% de présence

Sujets évoqués :

• **Compétitions Féminines**

Il est programmé les mêmes compétitions que la saison dernière

Tous les championnats seront en engagement libre

Concernant la D1 Séniors, il sera effectué une seule poule en fonction des équipes engagées

Aucune question de la part des clubs

• **Compétitions Séniors**

Aucune modification dans le championnat, les équipes seront pré-engagées sauf la D4 où cela sera en engagement libre

Dans le cas où une équipe ne se réengageait pas (Ex : en D3), il n'y aurait pas de repêchage car nous sommes sur une saison blanche (aucune montée et aucune descente)

Questions posées par les clubs

LE THOR US = Est-ce que le championnat à 8 s'effectuera par niveau ?

Réponse = Non, il n'y aura pas de niveau, l'objectif étant de proposer une pratique à des clubs avec un effectif amoindri

LE THOR US = Si engagement d'une deuxième équipe en D4, y aura-t-il une montée pour une équipe ou les 2 joueront elles en D4 ?

Réponse = Les 2 équipes évolueront en D4 dans 2 groupes différents. Seule l'équipe dénommée LE THOR US 1 pourra accéder

AUTRE PROVENCE = Est-ce les poules seront identiques la saison prochaine ?

Réponse = Il n'y a pas de raison pour que ce ne soit pas identique. Il se peut qu'il y ait des modifications mineures concernant les clubs qui ont des équipes en ligue car la Ligue modifie ses poules.

De ce fait, et afin de faire coïncider les levers de rideau, certains ajustements risquent d'être appliqués

CAUMONT = Nouvelles poules ou même composition que pour la saison 2020/2021 ? Si plusieurs équipes ne se réengagent pas dans la même poule, y aura-t-il des poules à 14 et une autre avec moins d'équipes (13, 12, 11, 10 voire moins) ?

Réponse = Il n'y a aucune raison de changer la composition des poules

La ligue change la composition de ses poules, de ce fait, quelques équipes réserves peuvent se retrouver dans une poule différente afin de respecter les levers de rideau

Concernant les équipes qui ne se réengageront pas, à l'heure d'aujourd'hui, il n'est pas prévu de les remplacer car nous n'avons aucun critère du fait de la saison blanche.

Nous attendons les directives de la FFF prochainement à ce sujet.

CAUMONT US = Pour les éventuels championnats à 8, à quelle heure et jour joueront ces équipes ?

Réponse = La Commission n'a pas encore décidé à ce sujet. Il est tout de même préférable que ce championnat évolue le Dimanche Matin afin d'éviter une concurrence pour le Foot à 11

• **Compétitions Jeunes**

Les équipes engagées à l'heure actuelle glisseraient dans les catégories supérieures (générationnel)

Ex : une équipe engagée à ce jour en U16 D1 basculerait dans le championnat la saison prochaine en U17 D1

Questions posées par les clubs

VILLENEUVE FC = Est-ce que les engagements dans le championnat U14 seront libres ?

Réponse = OUI

VILLENEUVE FC = Que deviennent les U14 de 2021 ?

Réponse = Les 23 équipes qui évoluaient en U14 cette saison basculent en U15 afin d'effectuer des brassages. A l'issue de ces brassages, la poule D1 sera constituée et les autres équipes basculent dans le championnat D2

MINOTS DU VASIO = Concernant la création du championnat à 8, est-ce que les licenciés U15 pourront participer au championnat U17 à 8

Réponse = Le championnat U17 à 8 sera ouvert comme pour la compétition à 11, aux licenciés U17, U16 et U15

ST SATURNIN LES AVIGNON = Combien de licenciés U15 peuvent évoluer dans le championnat U17 ?

Réponse = Un nombre de joueur illimité peut être aligné sur la feuille de match

ISLE BC = Pourquoi ne pas faire des brassages dans la catégorie complète de U15 (D1-D2-D3) ?

Réponse = Il n'est pas prévu d'organiser des brassages dans la catégorie complète, il faut toujours qu'il y ait un niveau supérieur et il serait inéquitable de l'organiser pour des équipes ayant gagné le droit sportif de participer au championnat D1
C'est une saison blanche qui a été décidé par la FFF, ce qui implique aucune montée et aucune descente.

- **Football d'Animation**

Le Comité de Direction souhaite faire évoluer les plateaux U6-U7-U8 et U9

En effet, il n'y aura plus de matchs à 5 contre 5, mais une nouvelle formule verra le jour.

En effet, il sera proposé des oppositions à 2 contre 2 ou bien à 3 contre 3, ou bien des jeux d'éveil, etc...

Questions posées par les clubs

CHEVAL BLANC = Aurons-nous de l'aide pour la mise en place des nouveaux jeux pour les U6 à U9 ?

Réponse = Les membres de la Commission Technique seront là pour les clubs et la mise en place

- **Centrale d'Achats**

Une centrale d'achat a été mise en place.

Après plusieurs appels d'offre, la meilleure offre émanant de notre partenaire historique MONTI GO SPORT

Cet équipementier a été retenu, et les clubs pourront sans aucune obligation effectuer leur demande d'achat (matériel, ballons ou autre) à des prix défilants toute concurrence pouvant aller jusqu'à 35%

Les coordonnées seront mises prochainement sur le site Internet

Questions posées par les clubs

ST JEAN DU GRES = C'est une très bonne initiative car les remises sont très importantes pour les clubs. Tous les clubs ne pourront pas y adhérer car ils sont tenus par des contrats déjà signés avec leurs équipementiers

- **Packs Arbitres**

Le pack arbitre a été un des sujets de campagne, au même titre que celui de la création d'une centrale d'achat.

D'ailleurs, il y a deux packs : Un pour les arbitres dit « débutants » et un second pour ceux dit « confirmés ».

Sachez que ces packs intègrent la dite centrale d'achat, au travers des négociations tarifaires obtenues, défilant toutes concurrences.

Le contenu détaillé de chaque pack vous sera très rapidement transmis, dématérialisé sur vos boites mails, afin de passer commande.

POURQUOI LA CRÉATION D'UN PACK ARBITRE ?

Comme vous avez pu le voir, le contenu de chacun correspond aux besoins et il répond favorablement à certaines de vos remarques négatives sur la tenue civile portée par certains à leurs arrivées au stade. Nous y avons donc intégré une tenue spécifique : Chemise ou polo, blazer et chacun brodé à l'effigie du District.

Celle-ci devra être portée et les observateurs ou membres du comité directeur y seront très attentifs.

DÉTAIL PACK ARBITRE

Le coût de chaque pack avoisine les 700,00€ ttc. Attention, ce montant certes élevé correspond au matériel nécessaire pour les deux années à venir.

En réalité, cela représente donc un investissement annuel par arbitre à la charge du club de 350,00€ ttc (par saison).

Ce sont donc les présidents qui passeront commande auprès du fournisseur et devraient en amont le régler.

Les modalités vous seront d'ici peu communiquées. Les arbitres indépendants, devront eux-mêmes entreprendre les démarches auprès du fournisseur.

OBJECTIFS DU PACK ARBITRE

- Éviter toutes dérives financières, voir tromperies entre arbitres, clubs, fournisseurs.
- Chaque club aura la certitude avec facture, que son ou ses arbitres ont bien l'équipement Nike et tenues civiles préconisées.
- Harmoniser les tenues de nos officiels, sur et en dehors du terrain.
- Au travers de l'harmonisation, c'est aussi valoriser l'image de nos arbitres écornée ces dernières années.

Questions posées par les clubs

VAL DURANCE - MAILLANE = Nous indemnisons déjà nos arbitres, et le pack arbitre sera une dépense supplémentaire pour les clubs

Réponse = Il est vrai que c'est un sujet épineux sur lequel le Comité de Direction travaille depuis un moment. L'idée est de proposer un pack arbitre afin d'uniformiser les dépenses

CAVAILLON ARC = Est-ce le bon moment pour mettre en place ce Pack ?

Réponse = Trop de dérives existent à l'heure actuelle au niveau des arbitres, et il est judicieux de proposer ce pack afin de l'uniformiser tant sur la plan équipement que sur le plan financier sur tout le territoire du District

ST JEAN DU GRES = Ne peut-on pas mettre en place une commission d'éthique afin de réglementer les négociations qui ont lieu entre les clubs et arbitres

Réponse = C'est une très bonne question, C'est un souhait que veut mettre en place le Comité de Direction. Ce serait bien que cette commission soit composée de Présidents de Clubs ainsi que le président de la Commission des Arbitres

LE THOR = Quid de l'arbitre qui quitte le club au bout d'une année ?

Réponse = Il faut créer comme l'a suggéré le club de ST JEAN DU GRES sur une précédente réunion, une commission d'Éthique.

Dans tous les cas, il appartient à la commission du statut de l'arbitrage d'accepter ou non la démission d'un arbitre.

Cette démission doit obligatoirement reposer sur des arguments sérieux.

Les arbitres quittant un club au bout d'une année représentent une très très faible minorité.

Il faut voir l'intérêt général, car à moyen terme, il ne faut que les clubs acceptent d'indemniser les arbitres hormis ce Pack Arbitre.

CAMARET AS = Est-ce que les arbitres auront enfin les mêmes tenues ? La Commission des Arbitres devrait exiger des identiques pour tous les arbitres de notre District

C'est une très bonne chose que le District prenne les bonnes résolutions

Réponse = C'est l'objectif même du pack arbitre qui vous est présenté, tout en espérant que les clubs y répondront de manière favorable.

PROVENCE RC = Ce Pack est une très bonne chose car il n'est pas normal que les arbitres arrivent au stade avec une tenue non adéquate

VILLENEUVE FC = Que se passera-t-il si un arbitre qui reçu son nouvel équipement part de son club en fin de saison pour autre club ? et pour arrêt définitif ? Comment récupérer sa tenue ou une partie des frais engagés ?

Réponse = L'objectif de ce pack arbitre est que les clubs n'indemnisent plus les arbitres avec des surenchères de part et d'autres, cela est contraire à la réglementation.

Un arbitre ne décide pas par lui-même de quitter un club afin d'en représenter un autre. En effet, il appartient à la commission du statut de l'arbitrage de décider ou de refuser le rattachement

La question posée est bonne mais cela ne représente qu'une infime partie des arbitres, il faut mesurer l'intérêt général qui est d'arriver à moyen ou long terme que les clubs n'indemnisent plus les arbitres.

La seule partie financière pour les clubs sera le Pack arbitre.

- **Solutions Financières**

Valentin DANCHIN a présenté une solution pour les clubs afin d'engranger des recettes, à savoir l'exemple de l'album Panini

Questions posées par les clubs

VILLENEUVE FC = Quel est le prix d'une vignette concernant cet Album ?

Réponse = 1€ par pochette

- **Point par le Trésorier**

Questions posées par les clubs

CABANNES FC et ETOILE D'AUBUNE = Y-aura-t-il une aide la saison prochaine ?

Réponse = Un Fonds de solidarité a été engagé par la FFF, les Ligues et les Districts en Juillet 2020 afin de verser 10€/licence au regard du nombre de licenciés lors de la saison précédente (2019-2020) Le District a ainsi participé à hauteur de 18575€

Lors du 1er confinement, les droits fixes du mois Mars, Avril et Mai 2020 n'ont pas été effectués.

Le Comité de Direction a décidé lors de sa réunion hebdomadaire du 28/09/2020 de ne pas pénaliser les clubs (BO N° 12) Cela représente la somme de 30.000€.

Aucun prélèvement n'a eu lieu depuis le confinement d'Octobre 2020 concernant les droits fixes, sanctions, amendes, et autres....

De ce fait, le Comité de Direction a décidé conformément à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est déroulée le Samedi 03 Avril 2021 de n'effectuer aucun prélèvement sur les droits fixes, ce qui représente environ 80000€

Soit un total de 128 575€ qui n'ont pas été prélevés.

Néanmoins, certaines compétitions ont eu lieu depuis le mois de Septembre 2020 et qui ont engendré des sanctions, amendes, réclamations, réserves et autres pour certains clubs uniquement.

Il serait donc inéquitable pour les clubs non concernés de ne pas prélever la somme correspondante, à savoir 21007€.

Cette somme sera donc prélevée pour les clubs concernés par ces frais.

Le Comité de Direction réfléchit pour une éventuelle aide la saison prochaine mais cela reste pour l'instant très difficile au vu de l'effort financier important déjà réalisé

- **Questions Diverses**

Questions posées par les clubs

VILLENEUVE FC = A-t-on des nouvelles sur l'organisation des tournois ?

Réponse = Nous devons attendre les directives de l'Etat.

MIRABEL = Qu'en est-il du Fonds de solidarité de la saison dernière (10€/licence) car nous n'avons rien reçu

Réponse = Un montant de 300€ a été crédité sur le relevé club au 31/07/2020

Cela correspond au nombre de licenciés de la saison 2019-2020

PROVENCE RC = Un courriel a été envoyé au secrétariat en début de saison concernant le rattachement de l'arbitre Yoann BOINON au club de PROVENCE RC et nous n'avons eu aucune nouvelle

Réponse = Cela concerne la commission du statut de l'arbitrage. Cette commission se réunissant que 3 fois par saison (réunions règlementaires) n'a pu traiter ce dossier lors de la réception du courriel le 23/10/2020

Les rattachements sont prononcés par ladite commission lors de la réunion du mois de Février 2021.

Le Procès-Verbal de cette réunion a été publié sur le site internet du district le 27/04/2021 où le rattachement de cet arbitre a été prononcé en faveur du club de PROVENCE RC lors de la saison 2020-2021

SERIGNAN = Est-ce que la formation du CCF3 du mois de Mai est maintenue au District?

Réponse = En cas de décision favorable de l'Etat sur les réunions en présentiel, elle sera maintenue

En cas de réponse négative, cette formation sera dispensée en visioconférence par l'IR2F

ST ROMAIN = Est-ce que les modalités pour effectuer une entente de jeunes ont été assouplis car il est très difficile de constituer une équipe pour les petits villages?

Réponse = Les modalités ont été assouplies notamment sur le football réduit.

En effet, une entente est acceptée si les deux clubs fournissent un minimum de 4 licenciés par équipe

Les modalités pour le Football à 11 demeurent inchangées, il faut 8 licenciés par équipe afin d'être en règle avec le statut des jeunes

ARBITRAGE

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RECTIFICATIF AU BO N°32 DU 27/04/2021

Suite à une erreur administrative, il faut lire que le club de LA TOUR D'AIGUES US a bien 2 arbitres représentés lors de cette saison 2020-2021, à savoir:

- **M. Malik SAADANE**, licence enregistrée le 27/08/2020
- **M. Kamel GUERFI**, licence enregistrée le 01/08/2020

Par conséquent, le club de **LA TOUR D'AIGUES US** n'est pas en infraction avec le statut de l'arbitrage pour la saison 2021-2022 et bénéficiera de 6 mutés.